



J'ai acheté un véhicule d'occasion

Par **DUBOS**, le **04/02/2009** à **18:08**

Bonjour,

J'ai acheté pour 8200 ? un véhicule Renault Scénic 1.9 dci 120 Privilège de mars 20004 et 106000 km (annonce sur Auto Reflex sur internet.

Je suis allé depuis Cavaillon (84), où je réside, jusqu'à Pierrelaye (95), adresse du garage, pour prendre possession du véhicule. Je vois la voiture et décide de l'acheter (ayant été inondé à Cavaillon, je n'ai plus de voiture et j'en ai absolument rapidement besoin pour aller travailler). Le vendeur me dit que je vais devoir faire faire le controle technique parcequ'il n'en a pas eu le temps et que pour ça il me déduit 90 ?. Je paye la voiture avec un chèque bancaire personnel, et il me dit qu'il m'enverra la carte grise dans 21 jours car je n'ai pas un chèque de banque. Mon problème est le suivant : j'ai fait faire un pré-contrôle chez Renault en arrivant et ils ont détecté un problème d'air bag à contrôler, et les rotules de direction à changer (soit 500 ? de frais). De plus ils m'informent que ces travaux doivent être réalisés avant de passer le contrôle technique, et que je dois impérativement avoir l'original de la carte grise pour faire ce contrôle technique. Malgré plusieurs appels téléphoniques, le vendeur arrogant ne me passe jamais le patron au téléphone et m'envoie ballader.

De plus, je n'ai ni carnet d'entretien, ni aide au stationnement (prévu sur l'annonce), et le très bon état général décrit dans l'annonce se solde par un bas de caisse enfoncé.

Je ne demande rien d'autre que l'original de la carte grise et 500 € pour faire les travaux avant le contrôle technique.

Que dois-je faire ?